LIQUE DU DAHOMEY

-:-:-:-:CE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-:-:-

DECRET Nº 62-5 /PR/SGG

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi nº6 36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU le Décret 1°381/PCM du 20 Décembre 1960 portant formation du Gouvernem de la République du Dahomey;
- VU le Décret 111/PR-Cab du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membre du Gouvernement;

## ECRÊTE:

Article 1er - Me ertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, assurant 'ntérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, a chargé de l'intérim du Président de la République durant l'absence d'hef de l'Etat, pour compter du 8 Janvier 1962.

Article 2 - Le present décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 8 Janvier 1962 Pour LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE abstant, Le Vice-Président de la République :

AMPLIATIONS :

S.-M. APITHY